La vie économique en quelques lignes

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **35 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Le rendez-vous d'avril. — Fidèle aux engagements pris par le cabinet précédent, le gouvernement a décidé, au début du mois d'avril, un certain nombre de mesures en vue d'augmenter les salaires. Ces mesures s'ajoutant aux effets des deux revalorisations pratiquées en février et en octobre 1954, ont été arrêtées de manière à permettre à l'économie française de supporter, sans hausse des prix, ce nouvel accroissement de ces charges. De même que les deux revalorisations précédentes, la nouvelle majoration ne concerne que les bas salaires. C'est ainsi que la rémunération minimum a été portée, pour la région parisienne, de 121,50 fr. à 126 francs par heure, soit, pour 200 heures de travail, de 23.000 à 25.200 francs par mois. En outre, pour les abattements de zones de salaires, l'écart maximum a été réduit de 13,5 à 12 %, les autres écarts étant diminués dans la même proportion. Enfin, pour les allocations familiales, les abattements de zones ont été réduits d'un quart, l'écart maximum étant ramené de 20 à 15 %.

On évalue à une centaine de milliards le pouvoir d'achat supplémentaire ainsi accordé aux travailleurs pour l'année en cours. Aucun nouveau « rendez-vous » pour les salaires n'a été pris par le gouvernement qui estime que la conclusion des conventions librement débattues offre le meilleur moyen de faire bénéficier les travailleurs des progrès économiques. Afin d'accélérer la conclusion de ces conventions, on envisage d'instituer une procédure de médiation et de recommandation.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire. — L'état des finances publiques constitue un objet de graves préoccupations pour le gouvernement. Le déficit budgétaire proprement dit était lors de la présentation de la loi de finances au Parlement de 374 milliards. Il s'est accru depuis en raison des dépenses nouvelles et de la réduction des recettes, si bien qu'il atteint actuellement environ 400 milliards. Il va se trouver accru prochainement des 10 à 12 milliards accordés aux commerçants et aux artisans du fait de la généralisation des forfaits et de la réduction du taux de la taxe proportionnelle. Bien que les perspectives économiques soient bonnes et laissent prévoir d'excellentes rentrées fiscales, des menaces inflationnistes existent toujours virtuellement et ne doivent pas être négligées. C'est pourquoi le Ministre des finances, M. Pflimlin, estime que l'État ne peut faire face qu'à un déficit ne dépassant pas 500 milliards (contre 390 milliards en 1954). Or, les dépenses militaires nouvelles, pour compenser l'aide américaine défaillante, s'élèveraient à plus de 50 milliards. En plus, 11 milliards seraient nécessaires pour financer l'accélération de l'équipement atomique du pays. Ainsi, le solde disponible pour d'autres dépenses serait extrêmement réduit. Le gouvernement envisagerait dans ces conditions de renoncer pour le moment à la création du Fonds national vieillesse, prévue depuis plus d'un an.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Excédent pour le premier trimestre. — Bien que la balance commerciale de la France se soit soldée, pendant les mois de février et de mars, par de légers déficits, les résultats du premier trimestre 1955 peuvent être considérés comme satisfaisants. En effet, les importations ont atteint 396 milliards et n'ont dépassé que de fort peu de chose les résultats de la période correspondante 1954, soit 391,1 milliards. Par contre, les exportations, en passant à 409,1 milliards, accusent, par rapport à leur chiffre pendant le premier trimestre 1954, soit 372,3 milliards, une augmentation sensible. La balance pour le premier trimestre 1955 fait apparaître un solde créditeur de 13,1 milliards contre un déficit de 18,8 milliards pour la période correspondante 1954. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger seulement — à l'exclusion des territoires d'outre-mer — le solde débiteur a pu être réduit à 30,9 milliards contre 57,5 milliards pour le premier trimestre 1954.

U. E. P. ET LIBÉRATION

Nouvel excédent. — Pour la sixième fois consécutive, les comptes mensuels de la France à l'Union européenne de paiements se soldent, pour le mois de mars, par un excédent qui atteint cette fois-ci 26,2 millions de dollars contre 17,3 millions seulement pour le mois précédent. Ce montant a été de nouveau remboursé à la France par l'U. E. P. dans sa totalité, en dollars, par prélèvement sur les versements en or effectués par la France avant le 30 juin 1954 au-delà de son quota.

Le Journal officiel du 1er avril a publié une nouvelle liste des produits libérés à l'importation en provenance des pays de l'O. E. C. E. de façon à porter à 75 % le taux global de libération. Le lecteur trouvera toutes les indications utiles à ce sujet à la page 128.

GRAPHIQUES DU COM

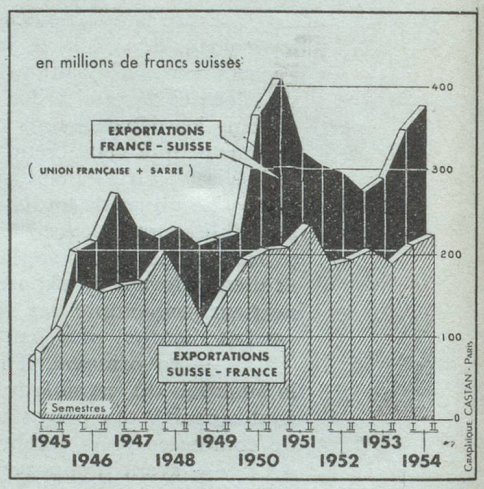

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	*12 avril* 2.550	*10 mars* 2.640	*12 avril* 2.670
Cours fr. s. marché parallèle	*12 avril* 86,75	*10 mars* 87,50	*12 avril* 85
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	*1er avril* 392	*1er mars* 366	*9 avril* 217
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	*février* 169	*janvier* 166	*février* 149
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	*février* 191	*janvier* 190	*février* 181
Ind. prix de gros (1949 = 100)	*mars* 135,2	*février* 135,0	*mars* 136,3
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	*mars* 144,9	*février* 145	*mars* 143,6
Transports commerc. (mio. t.)	*janvier* 15,2	*décembre* 17,3	*janvier* 13,4
Voyageurs (millions)	*janvier* 41,5	*décembre* 42,9	*janvier* 42,1
Ind. vol. import. (1938 = 100)	*février* 146	*janvier* 125	*février* 133
Ind. vol. export. (1938 = 100)	*février* 232	*janvier* 231	*février* 212
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*mars* + 26,2	*février* + 17,3	*mars* — 10,3

EN QUELQUES LIGNES

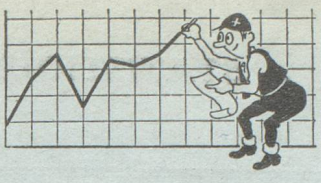

SUISSE

FINANCES FÉDÉRALES

Excédent de recettes en 1954. — En mars nous avons annoncé que les comptes de la Confédération faisaient apparaître un excédent actif du compte général de 230 millions de francs. En complément, il faut signaler que ces comptes font apparaître un excédent de recettes, encore jamais atteint, de 361 millions de francs, les dépenses s'étant élevées à 1.959 millions et les recettes à 2.320 millions. Ce résultat extrêmement favorable est dû, comme déjà indiqué, au fort accroissement des recettes fiscales qui se sont élevées à 1.968 millions en regard de 1.599 millions en 1953. Parmi les impôts dont le rendement est en forte progression, on remarque l'impôt de défense nationale (469 contre 210 millions), l'impôt sur le chiffre d'affaires (498 contre 473 millions) et les droits de timbre (129 contre 112 millions). De plus les recettes douanières ont été de 567 millions contre 514 en 1953.

U. E. P.

Position suisse en mars. — Encore une fois, le trafic des paiements avec les pays de l'U. E. P. accuse pour le mois de mars un solde passif de 33,4 millions de francs. Ce déficit a été couvert à raison de 50 % par un versement en dollars et pour l'autre moitié par une réduction du crédit de la Confédération à l'U. E. P. Celui-ci diminue de 22,8 millions et s'établit à 625,9 millions. Le crédit cumulatif est utilisé à raison de 67,4 %.

MERCE FRANCO-SUISSE

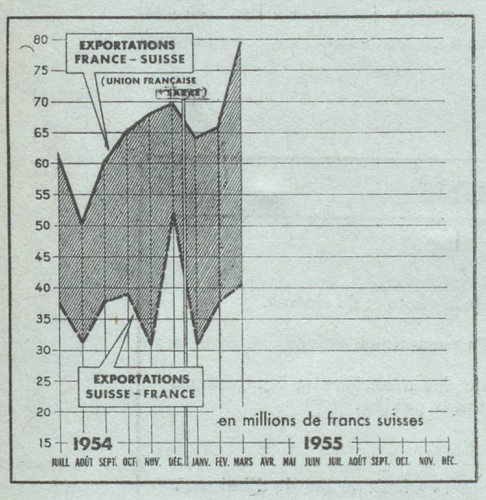

HORLOGERIE

Exportations en 1954.— En 1954 la valeur des exportations horlogères a atteint 1.039.919.622 francs contre 1.110.662.279 francs en 1953, ce qui représente 19,7 % du total des exportations suisses contre 21, 4 % l'année précédente. Il va de soi que les conséquences de la hausse des tarifs douaniers sur les produits horlogers aux États-Unis ne se sont pas encore marquées dans ces chiffres.

LÉGISLATION

Défense économique du pays. — Le Conseil fédéral va s'occuper à nouveau de la loi concernant la défense économique du pays. Les Commissions parlementaires qui auront à donner leur préavis sur cette loi se réuniront en mai. La Commission du Conseil national est déjà convoquée pour le 16 mai à Interlaken.

TOURISME

Accroissement en 1954. — En 1954 le tourisme en Suisse s'est de nouveau intensifié. On compte 5,9 millions d'arrivées et 22,7 millions de nuitées, ce qui fait 128.000 arrivées et 286.000 nuitées de plus qu'en 1953 et représente une augmentation de 2 % environ. Cependant, à l'accroissement de l'affluence étrangère (7 % avec 10,08 millions de nuitées) s'oppose une diminution des hôtes suisses. Le contingent des hôtes français, avec 1,6 million de nuitées, est en augmentation de 11 % et se place au troisième rang après les Allemands (2,16 millions de nuitées) et les Anglais (1,9 million). Toutes les régions du pays ont, dans des proportions variables, profité de cet accroissement du tourisme.

ÉLECTRICITÉ

Production d'énergie électrique. — Pour l'année hydraulique 1953-1954 (1er octobre-30 septembre) la production totale d'énergie électrique et d'importation de courant s'est élevée à 14 milliards 377 millions de kWh contre 13 milliards 951 millions pour l'année précédente. Il a été exporté 1 milliard 424 millions de kWh. L'utilisation se répartit comme suit : emplois ménagers et artisanat 45,6 %, industrie et chaudières électriques 43,3 %, chemins de fer 11,1 %. L'accroissement de la consommation est toujours le plus fort dans le secteur des emplois ménagers et de l'artisanat (8,6 %).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le mois de mars. — En mars les importations se sont élevées à 562,1 millions et les exportations à 474,2 millions de francs ce qui laisse un solde passif de la balance commerciale de 87,9 millions. Pour le premier trimestre 1955, les importations ont atteint 1494,1 millions contre 1.297,5 en 1954.

Les exportations s'étant élevées à 1.288,2 millions contre 1.213,5 l'année précédente, il ressort pour les trois premiers mois de l'année un solde passif de 205,9 millions en regard de 84 millions de francs pour la même période de 1954.

LOGEMENTS

Effort de construction. — En 1954 dans les communes comptant plus de 2.000 habitants, il a été bâti 29.098 logements contre 23.796 en 1953. Comme d'autre part 1.683 logements anciens ont été démolis, l'augmentation nette de logements a atteint l'an dernier le chiffre record de 27.705. L'accroissement du nombre de logements nouvellement construits en 1954 a été de 22,3 % par rapport à l'année précédente. Depuis la fin de la guerre, soit de 1946 à 1954, il a été construit dans le pays environ 200.000 logements. Et la construction ne se ralentit pas...

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	*12 avril*	28,60	*10 mars*	30	*12 avril*	31
Cours billet 100 fr. fr.	*12 avril*	1,14 3/4	*10 mars*	1,14	*12 avril*	1,17
Ind. gén. actions	*mars*	429	*février*	428	*mars*	354
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	*4e trim.* 54	132	*3e trim.* 54	130	*4e trim.* 53	128
Ind. prix de gros (1939 = 100).	*mars*	214,5	*février*	214,8	*mars*	213,7
Coût de la vie (1939 = 100)	*mars*	171,6	*février*	171,8	*mars*	169,4
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	*4e trim.* 54	113,9	*3e trim.* 54	114,2	*4e trim.* 53	114,9
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.)	*février*	1,7	*janvier*	1,6	*février*	1,3
Voyageurs (millions)	*février*	16,7	*janvier*	18,6	*février*	16,5
Ind. import. (1938 = 100)	*mars*	181	*février*	153	*mars*	156
Ind. export. (1938 = 100)	*mars*	169	*février*	152	*mars*	164
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*mars*	— 7,6	*février*	— 2,8	*mars*	+ 22,1